

Ça vaut le détour...



Entre Seine et Terre

Cette balade vous amènera depuis les hauteurs de Norville jusqu'à la vélo route du Val de Seine. La commune de Norville a été vendue par les religieux de l'abbaye de Jumièges aux seigneurs d'Ételan. Ces derniers dont le château est proche, étaient aussi des propriétaires de Saint-Maurice et de Petiville.

Le village de Norville offre de belles vues sur la vallée de la Seine. On y passe à proximité de l'ancien manoir des Moines et de l'église dédiée à Saint-Martin, l'une des plus belles églises du Pays de Caux avec son clocher ouvragé, ses graffitis et ses clefs de voûte décorées.

Au sein des marais, le long de la digue ouverte en 2001 par la municipalité, vous trouverez de petits panneaux de découverte vous indiquant les différentes essences d'arbres, arbustes et vivaces alentour.

Le Marais communal de Norville

Stabilisés au milieu du XIX^{ème} siècle par l'endiguement du fleuve l'antique Sequana, les marais existaient déjà au temps où l'abbaye de Jumièges tenait la seigneurie de Norville. Depuis le début du XX^{ème} siècle, les habitants de Norville ont eu le droit d'y faire paître leurs bêtes. Les marais sont restés, même après la Révolution, la propriété commune des Norvillais.

Infos conseils

Au cœur de la Seine-Maritime, entre Rouen et le Havre, un charme intimiste à vivre en famille ou en amoureux, pour vous détendre, voire vous ressourcer. Le Pays de Caux Vallée de Seine est une mosaïque de reliefs et de tempéraments, une terre de rendez-vous et de fêtes. Aux portes de l'estuaire, découvrez une nature préservée avec le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande et revisitez l'histoire avec nos abbayes, châteaux, églises...

Renseignements

Office de Tourisme
Caux Vallée de Seine

Bolbec,
50 rue de la République
76210 Bolbec

Caudebec-en-Caux,
place du Général de Gaulle
76490 Caudebec-en-Caux

Lillebonne,
rue Victor Hugo
76170 Lillebonne

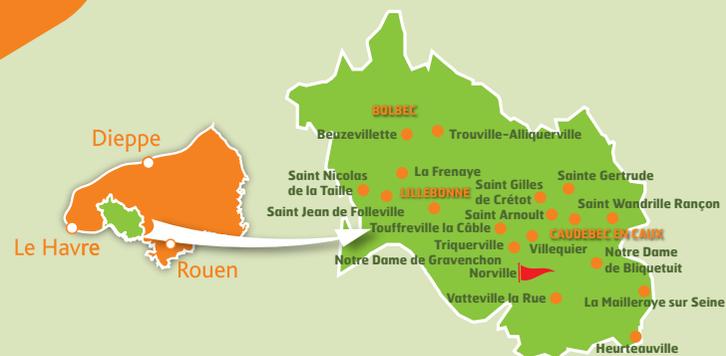
Tél. : 02 32 70 46 32

office@tourismecauxseine.com
www.tourismecauxseine.com

Seine-Maritime Tourisme

Tél. : 02 35 12 10 10

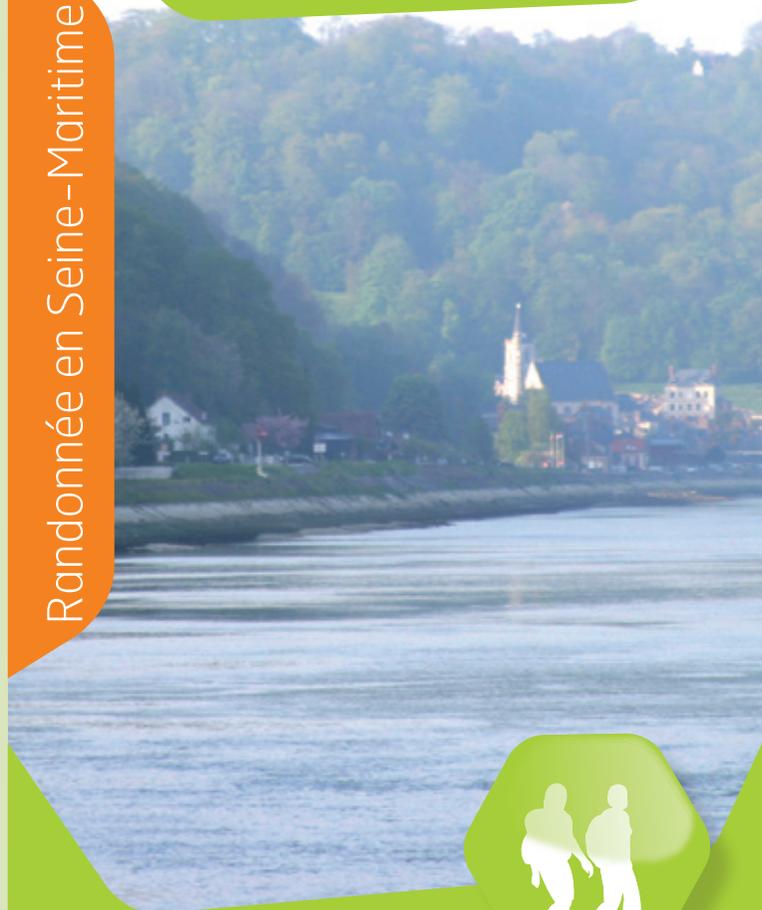
www.seine-maritime-tourisme.com



🚩 Départ : Parking boulangerie.

Randonnée en Seine-Maritime

Vallée de Seine Le Pays de Caux Vallée de Seine



Randonnée à PIED

Départ : Parking boulangerie

Circuit 2 Norville

Entre Seine et Terre

12,1 km - 3h10

Difficulté



Circuit 2

Entre Seine et Terre

12,1 km - 3h10

Départ : **Norville**, parking boulangerie

AVIS DU RANDONNEUR

« Voici une boucle qui porte bien son nom ! Cette randonnée vous fera profiter dans un 1^{er} temps du Pays de Caux en traversant ses champs et en longeant ses abords de forêt. Perché sur le plateau, vous découvrirez un paysage exceptionnel de la vallée de la Seine et des anciens marais. »

1 Engagez vous sur la rue du Haut-des-Cours, puis à droite sur la ruelle et à gauche sur la rue des Falaises. (Un panorama sur le marais communal de Norville s'offre à vous sur votre droite). De nouveau à gauche au carrefour.

2 Au stop, poursuivez en face sur la ruelle des Marais remontant par un chemin herbu en direction de Secqueville. Vous traverserez les hameaux du Haut-du-Lièvre, Trait-du-Val et Champs-des-Moutons.

3 L'itinéraire continue par la droite en lisière du bois de Caumont, pour arriver à Cantepie. Prenez à gauche, puis aussitôt à droite sur la rue du Hannebot qui descend jusqu'au niveau des marais. Coupez la D81 (prudence) et prenez en face. Contournez l'usine de filtrage des eaux industrielles par la gauche et engagez-vous à droite sur la voie verte.

4 Au hameau des Peupliers, quelques tables et bancs sont à votre disposition. Prenez à droite, sur la digue, et partez en face de la berge de Norville et de la boulangerie à la découverte des essences locales.

5 Au niveau de la rivière, prenez à droite en la suivant. Prenez la première à gauche et suivez la rue qui monte. Avancez un peu sur la gauche de la route départementale (le long de la glissière de sécurité) puis traversez pour prendre le sentier en face accédant à la rue des Falaises. Prenez à gauche, puis longez la rue principale par le sentier parallèle pour rejoindre l'aire d'accueil. En continuant tout droit, vous pourrez voir l'église romane sur votre gauche.



LÉGENDE

- Restaurant
- Hébergement
- Ravitaillement
- Panorama
- Château/manoir visible
- Château/manoir visitable
- Edifice religieux visitable

Extraits issus de fichiers IGN SCAN 25® - 2011 - Autorisation n°43-11003 - 1810 E - 1811 E

Balilage du circuit

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



POUR TROUVER SON CHEMIN

Les drapeaux sur la carte indiquent les points de départ des circuits. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes les informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques. Pour parcourir ces circuits, suivez les marques de peinture et les balises de jalonnement de couleur correspondante.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- Ne pas s'écarter des chemins
- Ne rien jeter, emporter ses déchets
- Tenir les chiens en laisse
- Respecter la nature, les cultures, les animaux
- Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- En période de chasse, soyez prudents, retrouvez le calendrier des jours de chasse sur www.onf.fr rubrique « EN REGION »
- En forêt, n'allumez jamais de feu
- Sur ces chemins, circulent VTT, piétons, chevaux, attelages, attention aux croisements
- Ne pas pénétrer dans les propriétés privées